

9 - Exercice 2014 - Budget annexe Zone d'Activités Madeleine Brès - Affectation des résultats de l'exercice 2013 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Par délibération du 13 décembre 2007, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement d'activités tertiaires appelé «Zone d'Activités Madeleine Brès». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2013 du Budget annexe Zone d'Activités Madeleine Brès sont les suivants :

↳ Section d'investissement

↳ Résultat d'investissement de l'exercice 2012	- 236 555,94 €	(1)
↳ <u>Réalisations 2013</u>		
Dépenses réalisées	- 148 883,56 €	
Recettes réalisées	+ <u>26 057,33 €</u>	
	- 122 826,23 €	(2)
↳ Résultat de clôture 2013 (1)+(2)	- 359 382,17 €	(3)

Le programme d'investissement 2013 fait apparaître au 31 décembre 2013 un besoin d'autofinancement de 359 382,17 €. Ce résultat issu de la comptabilité de stock résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE MADELEINE BRES

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2013

ZA MADELEINE BRES	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2012 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2013 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2013
INVESTISSEMENT	- 236 555,94		- 122 826,23	- 359 382,17 (1)+(3)
EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00	0,00 (1)-(2)+(3)
TOTAL	- 236 555,94	0,00	- 122 826,23	- 359 382,17

RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

MADELEINE BRES		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	385 439,50	650 783,56	1 036 223,06
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	26 057,33	406 019,92	432 077,25
Réduction de titres	C	0,00	231 079,03	231 079,03
Recettes nettes	D=B-C	26 057,33	174 940,89	200 998,22
Restes à réaliser	E	0,00	495 900,00	495 900,00
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	148 883,56	650 783,56	799 667,12
Engagements	G	148 883,56	291 401,39	440 284,95
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	148 883,56	174 940,89	323 824,45
Annulation de mandats	I	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	J=H-I	148 883,56	174 940,89	323 824,45
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	0,00	116 460,50	116 460,50
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent (si D>J)	D-J			0,00
Déficit (si J>D)	D-J	- 122 826,23		- 122 826,23
Restes à réaliser				
Excédent (si E>K)	E-K		379 439,50	379 439,50
Déficit (si K>E)	E-K			0,00

«M. LE MAIRE : 2 abstentions, le reste est favorable».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.